

Sport éternel : les Jeux pythiques

Autor(en): **Jeannotat, Yves**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport**

Band (Jahr): **48 (1991)**

Heft 4

PDF erstellt am: **12.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-997760>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Sport éternel

Yves Jeannotat



Bas-relief représentant Apollon, probablement dans le temple de Delphes, avec, à gauche, Artémis, divinité de la Chasse et, à droite, sa mère Léto.

Les Jeux pythiques

Jeux isthmiques (586 avant Jésus-Christ), Jeux néméens (573), restent les Jeux pythiques (582), organisés à Delphes et de loin les plus importants si l'on excepte les Jeux olympiques (776) bien sûr.

La grande originalité des Jeux pythiques relève de la place importante qu'y tenaient, à côté des épreuves sportives, les concours musicaux, poétiques et dramatiques.

Il est intéressant de noter, ici, dans l'optique des Jeux pythiques que, à la différence des autres concours panhelléniques, ce n'est pas la Ville où ils avaient lieu qui les organisait, mais les «Amphictions», ou, comme l'explique Olivier Picard, directeur de l'École française d'archéologie d'Athènes, l'Association des douze peuples venus prêter main forte aux habitants de Delphes à l'occasion de ce que l'on a appelé la «première guerre sacrée».

Mais c'est à Apollon que la légende attribue la fondation des Jeux: à Delphes, Apollon tua de ses flèches un dragon appelé tantôt Python, tantôt Delphyné. Il se livrait à toutes sortes de dégradations dans le pays, troublant les sources et les ruisseaux, décimant les troupeaux et les villageois, épouvantant les Nymphes. «Après avoir exterminé le serpent Python», écrit Proust, «c'est une branche de laurier à la main qu'Apollon fit son entrée dans Delphes. Il voulait ainsi se préserver des germes mortels de la bête venimeuse.» Pour marquer son exploit – ou pour apaiser la colère du monstre après sa mort – il organisa aussi des jeux funèbres: les Jeux pythiques.

Trois périodes semblent avoir marqué les Jeux pythiques: celle des débuts, dont on ne sait pas grand-chose; celle des concours «chrématites», qui avaient lieu, en principe, tous les ans et qui alléchaient les concurrents par de fortes sommes d'argent; celle, enfin, des concours «stéphanites», les véritables panhelléniques, «grands par la modestie du prix attribué aux vainqueurs», et qui, comme les Jeux olympiques, avaient lieu tous les quatre ans.

Organisation et programme

Les Jeux pythiques se déroulaient simultanément à la «Conférence automnale des Amphictions», donc vers le début du mois de septembre. Mais comme le calendrier grec était totalement anarchique, pratiquement chaque cité ayant le sien propre, aucune ne savait vraiment à quelle date du sien correspondait celle de Delphes. Pour remédier à cela, tous les quatre ans, les magistrats désignaient un certain nombre de messagers, les «théores», qu'ils chargeaient d'aller annoncer la fête, de ville en ville, «de Marseille à la Crimée et de la Cyrénaïque à la Macédoine», rapporte Olivier Picard.

En même temps débutait la «période sacrée des Jeux pythiques», sorte de «trêve» concernant tous les peuples participants. Selon Picard, celle-ci avait moins pour but d'épargner la Cité, Delphes étant de toute façon sous la protection d'Apollon, que d'assurer la sauvegarde des «théores» et celle des pèlerins et des concurrents en marche vers le lieu des concours.

Entre-temps, les Amphictions avaient fait remettre les installations en état: stade, hippodrome, salles de pugilat et de lutte, salle de conférences. Quant aux concours musicaux, ils se déroulaient au stade alors que, vers la fin du IV^e siècle avant Jésus-Christ, un premier théâtre fut construit pour les concours de poésie et d'art dramatique.

Le programme des Jeux pythiques est incertain. Les catalogues des vainqueurs ont disparu, ce qui fait qu'il ne reste plus pour témoignages que quel-

ques mentions épigraphiques et les récits d'historiens tels Strabon, un géographe, ou Pausanias, dont on sait que les chroniques nouent une véritable trame romanesque autour de faits réels. Selon Picard toujours, le concours musical comptait, à l'origine, une épreuve de citharèdes, qui chantaient tout en s'accompagnant de la cithare, une épreuve d'aulètes, qui faisaient de même avec l'aulos (instrument à vent qui ressemble au hautbois). Les concours dramatiques, eux, se composaient de tragédies, de comédies et, plus tard, de pantomimes. Les professionnels athéniens, étaient invités à prix d'or pour rehausser le niveau de la fête. Peu à peu d'ailleurs, à Delphes, concours musicaux et littéraires prirent l'allure d'un véritable festival artistique.

Quant aux épreuves «sportives», elles étaient dominées, comme aux Jeux olympiques, par la course du stade. Mais on sait qu'elles comptaient aussi le double stade et les 24 stades notamment. En outre: lutte, pugilat, pancrace, pentathlon, courses de chars formaient le noyau initial des Jeux, selon le modèle d'Olympie.

Particularités

- Aux Jeux pythiques, les concurrents étaient d'abord répartis en deux classes d'âge: celle des «juniors» (de 17 à 20 ans, au jugé), et celle des seniors. Par la suite, les catégories allèrent en se multipliant.
- Les «juniors» avaient droit à une course de longue distance.
- Contrairement à Olympie, une course d'environ 160 mètres (stade delphien) était réservée aux femmes dans le cadre mêmes des Jeux. Elles pouvaient aussi participer aux concours hippiques en tant que... propriétaires d'attelages conduits par des esclaves!

En récompense, et surtout pour honorer Apollon à qui était consacré cet arbuste, les vainqueurs recevaient une *couronne faite de branches de laurier*. ■